

CHAPITRE IV.

SUITE DE LA DOMINATION ROMAINE. ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME DANS L'AUXERROIS.

Dès le milieu du second siècle, le christianisme répandait sa lumière divine dans la Gaule chevelue; Saint Pothin avait fondé l'évêché *de Lugdunum*, capitale de cette province. Son martyre, ainsi que celui de Saint Irénée qui lui succéda; ceux de plusieurs prêtres de la même ville, et celui de Saint Symphorien issu d'une famille illustre *d'Augustodunum*, mis à mort dans son pays, propagèrent, plus encore que leurs prédications, la religion pour la défense de laquelle ils bravaient les supplices. On ne peut donc pas douter que les habitants *d'Autissiodorum* n'en aient eu connaissance, par suite de leurs relations avec *Lugdunum*, leur métropole; avec *Augustodunum*, où se trouvait alors le Préfet de la province, ainsi que la grande école des sciences fondée par Auguste; et avec Rome capitale de l'Empire, déjà le point central de la nouvelle religion.

Depuis quelques années, *Senonum* possédait Saint Savinien, son premier Evêque, lorsqu'en 256 Saint Sixte II envoya Saint Pèlerin à *Autissiodorum*, s'établir avec le même titre pour toute la Cité; qui avait, dès-lors, l'étendue conservée par le Diocèse d'Auxerre jusqu'en 1790. L'Evêque était accompagné de Marse, prêtre; de Corcodôme, diacre; de Jovinien et Alexandre, sous diacres; et d'un autre Jovinien, lecteur.

Plusieurs circonstances favorisèrent leur zèle. A Valérien, ennemi des chrétiens, succéda sur le trône impérial Gallien son fils, qui révoqua tous les édits publiés contre eux; défendit de les troubler dans l'exercice de leur culte; et leur fit restituer leurs cimetières, ainsi que tout ce dont ils avaient été dépouillés. Peu de temps après, Posthume, lieutenant de Gallien dans les Gaules, fut proclamé Empereur par ses soldats. Malgré les efforts de Gallien, il maintint son autorité dans cette province, et ne s'en servit que pour y faire régner l'ordre et la justice, autant que les calamités de ce siècle le lui permirent. Cette protection accordée aux chrétiens dura jusqu'au premier édit donné contre eux par Dioclétien, en 303. (1)

Une autre circonstance encore dut singulièrement aider les missionnaires *d'Autissiodorum*. Ils y arrivèrent à l'époque remarquée par les historiens comme celle où toutes les contrées de l'Empire, sans exception, furent en proie à la plus longue et la plus épouvantable calamité qui ait jamais frappé le genre humain. Pendant plusieurs années, trente tyrans avaient déchiré les provinces. Toutes les populations, entraînés au combat, avaient cessé de cultiver la terre; une

famine affreuse en avait été la suite, et la peste dévorait ceux que la faim avait épargnés, (2) Une religion qui fait des souffrances endurées avec résignation à la volonté suprême, le titre le plus assuré à un bonheur sans fin. ne pouvait pas être prêchée dans une conjoncture plus favorable pour être embrassée avec ardeur.

Saint Pèlerin fit construire une église près de la rivière , à l'extrémité septentrionale de la ville, (3) et établit un cimetière a l'extrémité opposée sur le mont *Autricus*. Fidèle à sa mission il parcourut , pendant trente ans, tout son Diocèse , n'ayant qu'à se féliciter de la docilité de ses habitants ; mais il se trouva à Entrains , au moment où fut publié l'édit de Dioclétien. Le paganisme asservissait encore la majeure partie de La population dans cette contrée; et Aulercus , homme riche et puissant, y avait consacré à Jupiter un temple, qui , par sa magnificence, y attirait de nombreux adorateurs. Saint Pèlerin eut le courage de continuer , malgré l'édit, à combattre l'idolâtrie. Aulercus le fit arrêter, et l'envoya à Bouhy , où il fut long-temps prisonnier dans un cachot profond. Enfin, on l'en tira pour le juger , et il fut condamné à mort. Comme on le conduisait au supplice , un soldat, altéré de sang, lui arracha la vie.

Jovinien , lecteur , fut également victime de son zèle. On ignore dans quel lieu ; mais il paraît certain que ce n'est pas à *Autissiodorum* , et que jamais le sang d'un martyr ne coula dans cette ville.

Dans le même temps , *Autissiodorum* dut éprouver de grands désastres de la part des Bagaudes. On appelait ainsi des paysans qui , tombés dans la misère par suite des exactions du fisc , quittèrent leurs travaux , parcoururent les campagnes, et se réunirent au nombre de quatre-vingt mille, commandés par deux chefs audacieux , AEliaius et Amandus , qui osèrent prendre le titre d'Auguste. Leur passage fut marqué par les plus horribles désordres. Un de leurs premiers exploits fut la prise d'*Augustodunum* après sept mois de siège , en 270 ; et ils ne furent complètement détruits qu'en 284, par la prise du château que César avait construit près de Lutetia, dont ils s'étaient emparés. On ne peut donc pas douter qu' *Autissiodorum*, placé entre ces deux points, n'ait eu à supporter leurs déprédations.

Le martyre de Saint Pèlerin et celui de Saint Jovinien ne découragèrent ni les autres missionnaires , ni Marcellien , l'un des habitants convertis par eux , qu'ils choisirent pour remplacer Saint Pèlerin dans l'épiscopat. Pendant plusieurs années , les mêmes dangers l'entourèrent ; mais enfin il put se livrer avec sécurité à l'administration de son Diocèse , qu'il gouverna vingt-huit ans. Dès l'année 307 , Constantin avait fait publier son célèbre édit prohibitif de toute espèce de poursuite contre les chrétiens; et avait embrassé, lui-même , leur religion quatre ans après. A ces premiers actes de justice, il ajouta , en 324, la restitution aux familles des martyrs, des biens confisqués; et aux Eglises, de ceux dont le fisc s'était emparé sous Dioclétien.

Valérien succéda à Marcellien, en 331, et fut, comme lui , élu parmi les prêtres du Clergé formé par les missionnaires. L'efficacité de la protection accordée par les lois aux chrétiens, et les rapides progrès qu'à l'abri de cette protection , la

religion avait faits dans les Gaules, se font remarquer sous son épiscopat. Il assista , avec Marcel Evêque de Paris , et Séverin Evêque de Sens, au sacre d'Euverte, Evêque d'Orléans; et, en 349, au Concile de Cologne. On voit aussi dans Ammien que les voyages des Evêques se faisaient aux frais de l'Etat, en se servant des voitures et des chevaux attachés aux postes qu'Auguste avait établies.

Constance régnait alors; et sous ce Prince faible , le gouvernement des Gaules était tellement négligé , qu'en 355, plusieurs bandes d'Allemands, qui avaient passé le Rhin , firent des courses jusqu'au centre de la Gaule chevelue. Après avoir désolé les environs de Troyes et Auxerre , elles se portèrent sur Autun qu'elles tinrent assiège pendant plusieurs mois. Heureusement Julien venait d'être déclaré César par Constance; et, quoique fort jeune, il était chargé, sous la conduite de Marcel , de délivrer la Gaule de ces barbares. Il arriva près d'Autun , au mois de juin 356. A son approche , les ennemis se retirèrent sur Auxerre, et établirent leur camp dans son voisinage. Julien les y poursuivit, et les força à continuer leur retraite du côté de Troyes. Il resta dans Auxerre pendant quelque temps, pour faire reposer la troupe qui l'avait suivi , et attendre les divers corps qui devaient former son armée (4). Enfin il continua sa marche, fit sa jonction avec les Légions cantonnées à Rheims, et contraignit les Allemands à repasser le Rhin. Mais, l'hiver suivant, il désolèrent de nouveau le Sénonais et l'Auxerrois ; avec tant de forces et d'acharnement , que Julien fut contraint de se renfermer dans Sens. Après l'y avoir inutilement assiégé pendant un mois , ils se retirèrent. L'épiscopat d'Elade, qui remplaça Valérien, en 360, dut avoir été beaucoup moins paisible que celui de son prédécesseur. Par les édits de Constance, tous les temples des idoles avaient été fermés ; défenses avaient été faites à leurs prêtres d'exercer soit en public, soit en secret, leur ministère. Dans plusieurs lieux , les Evêques avaient même fait abattre ces temples , sans que les idolâtres eussent été écoutés dans leurs plaintes; les emplois importants avaient tous été donnés aux chrétiens ; leur doctrine était la seule religieuse qui fût enseignée dans les écoles publiques. Mais en 361 , Julien , qui gouvernait les Gaules et résidait à Paris , ayant été proclamé Empereur par son armée, dans une audience publique et militaire, en présence d'une foule immense , déclara que, malgré l'opposition de Constance à sa promotion, il acceptait l'Empire , et qu'en même-temps il abjurait la religion chrétienne. Cette apostasie d'un Prince jeune encore et revêtu de la toute puissance des Monarques d'alors, fut le signal d'une réaction qui remplit de troubles et de dissensions les villes, les bourgs et les hameaux. En un instant, les chrétiens furent chassés de tous les emplois, et des écoles publiques : il n'y eut plus en place qu'idolâtres ou apostats. On crut long-temps que les supplices et les tortures allaient, encore une fois , éprouver la foi des chrétiens. Il y avait, à ce sujet , une extrême frayeur d'un côté, et une soif sanguinaire de l'autre. Ces sentiments agitèrent les deux partis, surtout à la mort de Constance, qui arriva six mois après la révolte de Julien. Cependant ce dernier, soit par suite de sa bizarre philosophie, soit par crainte d'ébranler son

trône encore mal affermi, se borna à réserver sa confiance et ses faveurs aux païens , et à faire relever aux frais des chrétiens , qui conservèrent leurs églises , ceux des temples qu'ils avaient abattus.

Ce bouleversement, comme toutes les tempêtes , dura peu. A peine deux années étaient écoulées, que Julien, dans un combat contre l'armée du Roi de Perse, fut Blessé mortellement. Jovien son successeur, et l'année suivante Valens et Valentinien , à qui la mort de Jovien laissa l'Empire, avaient été élevés dans la religion chrétienne. Ils en rétablirent les signes dans les armées, et les chrétiens concoururent à remplir les places comme auparavant. La tolérance religieuse que Julien avait proclamée , fut maintenue, et plus sincèrement exécutée que sous son règne. Il en fut de même sous Gratien , et pendant l'usurpation de Maxime. Mais , sous Théodose le grand, le paganisme fut définitivement proscrit, et comprimé par des lois sévères. La religion chrétienne devint la seule dans cet Empire qui l'avait persécutée pendant quatre siècles.

Lors de cet événement, le siège épiscopal d'Auxerre était occupé, depuis quatre années , par Amatre , successeur d'Elade. Le nouvel Evêque était fils de Proclidius, riche habitant d'Auxerre , et d'Iscoïle , née à Autun. Dès le temps de Valérien, prédécesseur d'Elade, il faisait partie du Clergé. Cédant aux sollicitations de l'Evêque , il avait renoncé à se marier avec Marthe qui lui était promise , et qui, elle-même, s'était consacrée comme Diaconesse au service de l'Eglise et des pauvres.

Amatre profita de la faveur qu'Honorius, fils et successeur de Théodose dans l'Occident , accordait à la religion chrétienne , pour se procurer, dans l'enceinte même de la Cité, un vaste emplacement, sur lequel il pût construire une plus grande église que celle bâtie par Saint Pèlerin ; ainsi qu'une habitation pour lui et son Clergé. Il l'acheta de Rutilius , récemment converti, et trouva, en démolissant des bâtiments, dans lesquels les faux Dieux avaient des autels , un trésor fort considérable. Rutilius , à qui il l'offrit, eut la générosité de le refuser ; sa valeur suffit à payer les dépenses des nouveaux établissement ; et il en resta encore une portion , qui fut distribuée aux pauvres. Il bâtit aussi un Oratoire , sous l'invocation de Saint Symphorien , martyr d'Autun , sur le Mont-Artre, où était le cimetière des chrétiens.

A peu-près à cette époque, la division de la Gaule subit un changement important (5) : la province Lyonnaise fut subdivisée en quatre. Sens devint la métropole de la quatrième, et la Cité d'Auxerre y fut comprise. Mais cette division ne concernait que l'administration religieuse et civile : sous les rapports militaires , toutes les Cités renfermées entre la Seine et la Loire (et celle d'Auxerre était du nombre), ne formèrent qu'un seul gouvernement, appelé le Duché de la marche Armorique, c'est-à-dire pays maritime (6). L'objet de cette organisation était de réunir plus facilement toutes les forces nécessaires pour réprimer les barbares qui, naviguant sur l'Océan avec de petits vaisseaux, entraient par l'embouchure de la Seine et celle de la Loire, et portaient leurs dévastations jusque dans le centre même de la Gaule.

Cette précaution d'Honorius finit par lui être funeste, et par lui faire perdre la majeure partie des Cités comprises dans ce Duché. En 407, une armée, dans la grande Bretagne, donna la pourpre à un soldat, parce qu'il s'appelait Constantin; et celui-ci ne larda pas à vouloir étendre son autorité sur tout l'Empire. La Gaule, abandonnée par la Cour de Ravenne, désolée par les Huns, les Suèves et les Bourguignons, se soumit; mais les Armoriques, conséquemment la Cité d'Auxerre, comme toutes celles du Duché, après avoir supporté ce nouveau joug, pendant, à peu-près, deux années, profitèrent des troubles qui survinrent pour se liguier, s'ériger en République, et chasser tous les officiers romains établis par l'usurpateur Constantin. On a peu de détails sur cet événement; mais on doit croire, avec l'abbé Dubos, que dans chaque Cité, le Sénat, débarrassé du Comte et des autres agents de l'Empereur, gouverna souverainement; et que les charges, réduites au seul taux nécessaire aux besoins de la Cité, furent infiniment moins onéreuses. Ce retour à l'antique liberté ne fut pas long; (7) quelques années après la mort de Constantin, qui eut lieu en 411, Honorius, par les soins d'Exsupérantius de Poitiers, fit des démarches pour ramener à lui les Cités Armoriques; et l'on ne peut pas douter que celle d'Auxerre n'ait été une des premières à se rendre, lorsqu'on voit un de ses habitants investi, avant 418, de l'office de Duc des Armoriques.

Cet important personnage est Germain; devenu, depuis, le plus célèbre des Evêques d'Auxerre. Il était né dans cette ville même, vers 380, de parents illustres, Rustique et Germanille, qui avaient mis tous leurs soins à son éducation. Après s'être enrichi, dans les écoles des Gaules, des sciences qui y étaient enseignées, il s'était rendu à Rome, pour y achever son instruction, particulièrement en jurisprudence. A son retour il avait exercé la profession d'Avocat devant le Préfet du prétoire des Gaules, résidant alors à Autun, et y avait acquis la réputation d'un des plus habiles orateurs de son temps. Il avait ensuite été appelé par l'Empereur au poste plus élevé, mais plus difficile, de Gouverneur ou Duc des Armoriques. La conduite qu'il y avait tenue lui avait tellement concilié l'estime du Souverain, et la confiance des peuples, que longtemps après, et quand il avait quitté la vie militaire, pour se vouer au service des autels, il fut appelé à remettre les Armoriques révoltées sous l'obéissance de Valentinien III, comme on le verra bientôt.

Amateur, plus qu'un autre, put apprécier tous les mérites réunis dans Germain; et reconnaissant qu'il allait bientôt atteindre le terme de sa carrière, sa sollicitude pour ses diocésains lui inspira le désir de l'avoir pour successeur. Alors, sous les faibles descendants du grand Théodose, l'Empire était envahi par les Goths, les Francs, les Bourguignons, et une foule d'autres Barbares, qui s'en disputaient les lambeaux. Déjà les Bourguignons s'étaient établis très près d'Auxerre, dans la contrée à laquelle ils ont donné leur nom; à l'Occident du Diocèse, et sur la rive droite de la Loire, les Alains s'étaient également emparés d'un territoire considérable. Ainsi placés entre ces hordes de Barbares indisciplinés, les Auxerrois étaient, plus que toute autre partie de la Gaule, exposés alternativement aux

incursions des ennemis; et, quand ceux-ci se retiraient, aux exactions des officiers de l'Empire. Dans de telles conjonctures, Amatre pensa que, pour protéger les habitants contre les agressions des uns et des autres, et les diriger avec prudence, suivant la fatalité des événements, il importait de leur donner pour Evêque un homme jeune, opulent, plein de science, habitué même aux exercices militaires, et surtout en crédit à la Cour de Ravenne. Ce choix était d'autant plus convenable, que déjà commençait cette influence salutaire, que le pouvoir conféré aux Evêques par les Empereurs Arcade et Théodose exerça pendant plusieurs siècles sur les Peuples et les Souverains; seul tempérament que la Providence ait apporté à la barbarie des hommes, dans ces siècles de désolation (8).

Mais il fallait toute la sagacité d'Amatre, pour apercevoir dans Germain les dispositions nécessaires à l'auguste ministère auquel il voulait l'appeler, et tout son zèle pour oser l'entreprendre: car Germain, alors, se livrait aux illusions qu'une haute naissance et de grandes richesses font presque toujours naître dans un homme du monde. La chasse, surtout, était, après ses fonctions publiques, sa principale occupation; et les dépouilles des animaux qu'il avait tués étaient habituellement, et avec ostentation, suspendues aux branches d'un haut poirier planté sur la place publique. Amatre, qui voyait dans ce procédé une ridicule vanité et un reste des pratiques païennes, lui avait fait, à ce sujet, des remontrances nombreuses, mais inutiles, quoiqu'accompagnées de la menace de faire couper l'arbre où il affichait ainsi sa frivolité. Germain n'y avait répondu qu'en le menaçant lui-même de la mort, s'il osait toucher à cet arbre.

Amatre ne se découragea pas dans son généreux désir de dompter cette âme fière, et de faire de Germain un zélé défenseur de la religion, qu'alors il bravait avec opiniâtreté. Il profita d'un moment où Germain visitait son Duché, pour faire abattre le poirier. Sur-le-champ, il se rendit à Autun, auprès de Julius Agricola, qui y résidait en qualité de Préfet du Prétoire; demanda l'autorisation nécessaire pour faire quitter par Germain l'office que l'Empereur lui avait confié et l'admettre dans l'ordre ecclésiastique. La réputation d'Amatre qui, depuis plus de trente ans, gouvernait son Diocèse, et y avait éteint jusqu'aux dernières étincelles du paganisme, était répandue dans les Gaules. Il fut reçu avec la vénération et les égards qu'il méritait par l'Evêque Simplicie, et par le Préfet, qui, devenu le confident de tous ses desseins, s'empessa d'accéder à sa demande. De retour à Auxerre, où Germain était revenu avant lui, et gardait le silence sur la disparition du poirier, Amatre en augura favorablement, et chercha l'occasion de consommer son projet.

Un jour que les habitants étaient réunis en grand nombre, et armés, suivant leur usage dans toutes les réunions publiques; Amatre apercevant Germain au Milieu d'eux, éleva la voix, annonçant à la multitude qu'il avait peu de temps à vivre, et qu'il était urgent de choisir celui qui le remplacerait pour être *la sentinelle de la maison de Dieu*. En disant ces mots, il prit le chemin de l'Eglise, invitant à le suivre tous ceux que l'intérêt de la religion et du pays pouvait

toucher. A la porte, il leur représenta qu'ils ne devaient pas entrer avec leurs flèches dans le temple de la prière , et tous, Germain comme les autres, s'empressèrent de se désarmer. A peine la foule était-elle entrée, qu'Amatre fit fermer les portes de l'Eglise, et qu'aidé de tous ceux qui connaissaient ses désirs, il se saisit de Germain , lui déclara, au nom du Seigneur, qu'il n'appartenait plus au monde, mais à Dieu. En même-temps, il lui coupa les cheveux, et le fit revêtir de l'habit ecclésiastique, en lui disant : « Travaillez, mon cher frère , à conserver pur et sans tache l'habit que vous venez de recevoir; parce que Dieu veut qu'après ma mort, vous succédiez à la charge de Pasteur de cette Eglise. » Cette action, ces paroles d'un vénérable pontife, qu'aucun intérêt temporel ne pouvait diriger, et qui n'agissait que dans une juste prévision des intérêts du peuple, furent regardées par Germain comme un arrêt du ciel. Il s'y soumit respectueusement, et quitta avec courage une vie dissipée , où il ne s'occupait que de lui pour embrasser la vie la plus dure, et ne s'occuper que des autres. Il se sépara de sa femme Eustachie, pour se livrer entièrement à l'étude de ses nouveaux devoirs.

Le premier mai 418 , la mort enleva Saint Amatre à ses diocésains. Germain en fit lui-même l'inhumation sur le Mont-Atre; et environ un mois après, cédant aux acclamations unanimes qui lui rappelaient ses promesses , il monta sur la chaire épiscopale. Il y fut un homme nouveau , se réduisant dans ses habits , ses aliments et ses meubles , au plus strict nécessaire. Pour ajouter à son exemple, et donner à ses diocésains, exposés chaque jour au pillage des Barbares , une juste idée des privations que volontairement et dans le seul désir de plaire à Dieu, on peut supporter ; un de ses premiers soins fut de mettre sous leurs yeux la vie monastique, qui avait pris naissance en Egypte dans le siècle précédent. Saint Athanase, fuyant la persécution des Ariens, avait visité les ermitages, les laures et les monastères de la Thébaïde. Etant à Rome, en 341, il avait étonné ses auditeurs par les détails des austérités auxquelles les innombrables habitants de ce désert s'étaient spontanément condamnés. Inspires par son récit, de nombreux chrétiens des deux sexes s'étaient séparés du monde pour vivre en anachorètes. Germain qui , dans son séjour à Rome , avait également apprécié le régime monastique ; à l'exemple de Saint Martin, l'introduisit aussi dans son Diocèse. Il fit construire sur le bord de l'Yonne opposé à la Cité, dans l'endroit ouest aujourd'hui le faubourg Saint Marien, une Eglise et un couvent, dans lequel s'enfermèrent plusieurs personnes ferventes , qui, sous la conduite d'Alogius choisi par Germain , se livrèrent exclusivement à la vie religieuse. Il s'y était réservé une cellule, où souvent il allait prier, et vivre avec les religieux comme frère, et le plus humble de tous. Leur nombre augmentant, et leurs travaux ne pouvant pas probablement suffire à leurs besoins; il finit par leur donner un vignoble appelé Mousseaux , sa terre de Fontenoy pour les grains , et celle de Mézilles pour les fourrages des bestiaux.

Tous ses autres biens devinrent également la propriété des Eglises. Celle épiscopale eut ses terres de Varzy , Vercise , Poilly, Toucy, Appoigny, Perrigny

et Cussy. Il donna celles de Guerchi, Corvol et Moulins à un Oratoire qu'il avait fait construire sur le Mont-du Brenn , au Nord de la Cité ; dans le lieu où l'on voit aujourd'hui l'Eglise qui porte son nom.

Mais si les historiens ont dit de lui que, dans son siècle, il a été *une des plus belles lumières de l'Eglise* ; s'il a mérité d'être cité honorablement par tous les écrivains religieux ou politiques, catholiques ou dissidents (12), c'est moins par les talents qu'il tenait de la nature et de l'étude , que par l'admirable usage qu'il sut en faire en faveur de tous ceux qui réclamèrent son secours. Ni les dangers, ni les fatigues , ni la vieillesse, ne purent le décourager; la mort qui seule pouvait l'arrêter, le surprit dans une de ces missions lointaines, que, sans la charité évangélique, l'homme le plus courageux n'aurait pas entreprises.

Depuis onze ans seulement, il gouvernait son Eglise, et déjà la renommée l'avait fait connaître à toute la chrétienté. En 429 , la grande Bretagne , troublée dans sa foi par les Pélagiens, eut recours à l'autorité du Pape et des Evêques de la Gaule. Aussitôt les Prélats s'assemblèrent en Concile à Troyes , et décidèrent que deux d'entre eux se rendraient sur les lieux , afin de connaître la cause et l'étendue du mal, et prendre toutes les mesures convenables aux intérêts de l'Eglise. Germain et Loup Evêque de Troyes furent chargés de cette mission honorable , mais périlleuse. Le souverain Pontife Célestin, en continuant cette résolution , nomma Germain son Vicaire dans la région qu'il allait visiter.

Le résultat du voyage des deux évêques rempli les espérances qui avait déterminé leur choix. Ils invitèrent les Pélagiens à une conférence dans laquelle, en présence du peuple, tous les points de la doctrine controversée seraient examinés. Les Pélagiens ne craignirent pas de s'y rendre. Ils apportèrent leur faste, leur orgueil et leur ignorance, et ne trouvèrent dans leurs adversaires que simplicité, modestie, mais aussi savoir et éloquence. Les suffrages unanimes furent pour les deux évêques ; la plupart des Pélagiens, eux-mêmes, reconnurent leurs erreurs, et la guerre intestine fut apaisée. Mais, dans le même moment, les Saxons et les Pictes tentèrent sur les Bretons une de ces irruptions dont ceux-ci, à cette époque, furent si souvent victimes. Pris au dépourvu et manquant de chefs, ils conjurèrent Germain de les diriger dans leur défense. Cet office, très-différent de celui qu'il venait de remplir, et des nouvelles habitudes que le sacerdoce lui avait fait contracter, ne le trouva ni indifférent sur les maux du pays , ni étranger à ce que la nécessité exigeait de lui. Les deux Evêques se rendirent au camp; donnèrent le baptême à un grand nombre de soldats qui le demandaient; inspirèrent à tous, par des paroles édifiantes , une confiance entière dans le secours du ciel; et Germain, à la tête de l'armée, marcha au-devant des ennemis.

Instruit par des coureurs de leur nombre et de leur marche, qui leur faisait traverser un vallon étroit dont l'issue aboutissait à une rivière, il y porta toutes ses forces, et les tint cachées dans les gorges du vallon , jusqu'à ce que l'ennemi y fût engagé. Alors le cri de guerre convenu, *Alléluia*, proféré tout à coup par l'armée, et répété par les échos du vallon, répandit l'épouvante parmi les Pictes et

les Saxons; qui, au même instant, voyant les Bretons sortir de leur embuscade et fondre sur eux, se crurent écrasés par une armée innombrable. Dans leur effroi, ils jetèrent, pour mieux fuir, armes et bagages par terre; en se précipitant les uns sur les autres, ils gagnèrent l'issue de la vallée, où un grand nombre, poussé par le mouvement général dans la rivière, y trouva la mort; le reste se dispersa. C'est ainsi que les Bretons, sans qu'il leur en ait coûté une goutte de sang, furent délivrés de leurs ennemis, et enrichis de leurs dépouilles. Suivant Usserius (13), cet événement a eu lieu sur le territoire de *Flint*, près de la ville que les Anglais appellent *Mold*, et les habitants du pays de Galles *Guid-Cruc*; il rapporte que l'endroit où la scène s'est passée, a reçu et conserve le nom de *Maes-Gcrmen*, c'est-à-dire *champ de Germain*, et que la rivière sur le bord de laquelle les soldats ont reçu le baptême avant l'action, est celle appelée *Alen*.

C'est dans ce voyage, qu'ayant appris des détails sur les mérites de Saint Alban, martyrisé dans la grande Bretagne, en 287, il résolut d'élever, sous son invocation, à Auxerre, la Basilique qui exista long-temps, à l'angle méridional de la Cité. A son retour dans le Diocèse, Germain trouva le peuple surchargé de nouveaux impôts, ou *super-indictions* (14), que les officiers de l'Empereur avaient établis pendant son absence. Le courageux Evêque persuadé, probablement, que s'il n'avait pas été au loin porter sa bienfaisance, il aurait pu garantir son peuple de ce surcroît de misère, s'empressa de réparer le mal qu'il n'avait pas pu empêcher; et d'aller jusqu'à Arles où résidait alors Auxiliaris, Préfet des Gaules. Il fit le voyage à cheval jusqu'à la Saône, où il s'embarqua. Partout sur sa route, et particulièrement à Lyon, la population s'empressait de contempler ce Prélat que recommandaient et ses succès dans la grande Bretagne, et le but du pénible voyage qu'il entreprenait. Les mêmes motifs déterminèrent le Préfet à venir, lui-même, au-devant de Germain; qui, avant d'entrer dans Arles, obtint la décharge de l'impôt extraordinaire dont gémissaient ses diocésains. Pendant son séjour dans cette ville, le célèbre Evêque qui y résidait, Hilaire, et Germain, animés des mêmes vues, contractèrent une amitié qui ne finit qu'avec eux. Hilaire vint plusieurs fois à Auxerre, conférer avec son ami des intérêts de l'Eglise; et l'appela, en 444 au Concile où Chélidoine, Evêque de Besançon, fut déposé.

Deux ans après, son dévouement au bien-être des peuples eut encore plusieurs occasions de s'exercer; et il les saisit avec le même empressement. De nouvelles dissensions suscitées par les sectateurs de Pelage, affligeaient l'Eglise de la grande Bretagne. Des députés vinrent conjurer Germain de retourner dans cette île, pour y rétablir la paix que son courage et ses vertus lui avaient procurée, en 429. Aussitôt qu'il eut obtenu l'assentiment de plusieurs Evêques, il se rendit aux vœux des Bretons, avec Sévère, Evêque de Trêves, compagnon de son nouvel apostolat. Après avoir entendu les plaintes, et apprécié les justifications, les deux Evêques reconnurent que les désordres n'étaient l'ouvrage que de quelques factieux dont la présence serait toujours dangereuse. Il les firent passer

dans la Gaule, où ils furent plus facilement contenus; et tous les troubles cessèrent, (15).

A peine, revenu à Auxerre, avait-il pu prendre quelque repos , que la partie des Armoriques la plus rapprochée de la mer, menacée d'être livrée aux barbares , se rappelant le mérite et le crédit de son ancien Gouverneur, invoqua son secours. Les habitants de cette contrée s'étaient révoltés contre l'autorité de l'Empereur d'Occident , Théodose II et Aëtius maître de la milice romaine , dans l'impuissance de les soumettre lui-même, avait autorisé Eocharich, Roi ou chef des Alains établis sur les rives de la Loire, à les traiter en ennemis. Lorsque leurs députés arrivèrent à Auxerre , déjà Eocharich était en marche , et le péril était imminent. Germain partit à l'instant même; et fit une telle diligence , qu'il atteignit la tête de l'armée , avant qu'elle eût mis le pied sur le pays qu'elle se disposait à désoler.

Au moment où le Roi parut, Germain, en se nommant , le conjura de l'écouter. Ce nom célèbre de Germain , et son caractère si révérend même des païens , commandèrent d'abord le respect du barbare ; mais la passion de la guerre , la soif du sang et du pillage , l'entraînant, il marchait encore , lorsque le Prélat porta courageusement la main sur la bride de son cheval. A ce coup hardi, et le chef et l'armée s'arrêtèrent. Alors tout ce que la religion et l'amour de l'humanité peuvent inspirer à une grande âme, sortit de la bouche de Germain, et dompta la férocité d'Eocharich ; qui lui donna le temps de recourir à la clémence de Théodose.

Il ne s'arrêta à Auxerre que pour mettre ordre aux affaires de son Eglise; et, malgré son grand âge, ne considérant que l'énormité des maux qu'il pouvait éviter, il partit pour l'Italie. Le trône impérial était alors occupé par l'Impératrice Placidia; qui l'avait, en quelque sorte, reconquis au nom de Valentinien son fils, et résidait à Ravenne. Germain se mit en route, accompagné seulement d'un Diacre; mais son ardeur héroïque à secourir toutes les infortunes avait donné à son nom une telle célébrité, que dans ce voyage, comme dans les précédents , malgré ses efforts pour n'être pas connu, son passage était annoncé, et de toutes part on venait lui offrir des hommages. Parvenu à Ravenne, il fut reçu avec honneur par l'Impératrice et son fils; mais, depuis son départ, les Armoricains s'étaient de nouveau révoltés; la nouvelle en était arrivée à la Cour, et les peines du Prélat devinrent inutiles. Une maladie , suite probablement de la fatigue et du chagrin de l'avoir supportée sans fruit, termina, en peu de jours , la vie glorieuse de Germain.

Ayant reçu dans ses derniers moments la visite de l'Impératrice , qui lui avait offert tout ce qui dépendait d'elle; il lui avait demandé , pour unique grâce , de renvoyer son corps à sa ville épiscopale ; ce qui fut fait. La mort de Saint Germain est du 31 juillet 448 : et son corps, arrivé à Auxerre le 28 septembre, fut exposé à la vénération des fidèles durant dix jours dans la cathédrale , puis inhumé dans l'Oratoire de Saint Maurice.

Saint Germain avait pour l'aider dans ses fonctions, et le remplacer pendant ses absences, un prêtre nommé Fraterne. Ce fut lui qui, à la tête du Clergé et du peuple, alla processionnellement au-devant du corps de son Evêque, et en fit l'inhumation. Plusieurs Evêques s'étaient réunis à Auxerre, pour honorer cette cérémonie, et présider au choix du successeur. Ce choix fut un nouvel hommage à la mémoire de Saint Germain, en se fixant sur la personne qui avait su mériter le premier degré dans sa confiance.

On touchait alors à l'instant fatal où une partie de la Gaule, et surtout le pays Auxerrois, allaient éprouver une des plus déplorables crises que l'histoire ait transmises. Attila, Roi des Huns, appelant à la guerre tous les peuples de la Germanie et de la Scythie, les excitait à l'aider à la ruine de l'Empire romain, dans l'Occident, comme dans l'Orient, et à s'y gorger avec lui de sang et de dépouilles, une horrible sympathie unit bientôt ces barbares; et pendant deux années, les bruits de leurs préparatifs, retentissant dans la Gaule, la remplirent de terreur. Les alarmes y furent d'autant plus vives, que les provinces étaient divisées; qu'une partie obéissait encore aux Romains, tandis que les Visigoths, les Francs et les Bourguignons occupaient une grande partie du surplus; qu'enfin dans le centre étaient les Alains établis près d'Orléans, et que ces derniers étaient justement soupçonnés d'intelligence avec Attila. Ce concert entre les ennemis de la Gaule fut particulièrement funeste à Auxerre, placé sur la route que le conquérant devait tenir pour faire sa jonction avec les Alains.

En effet, au milieu de l'année 451, quand la terre couverte de récoltes n'offrait encore que des espérances, Attila, à la tête de 500,000 hommes, passa le Rhin vers Strasbourg. Aucune armée n'était prête, ni à lui disputer le passage, ni à protéger les populations, depuis le Rhin jusqu'à la Loire. Aussi cette immense et riche portion de la Gaule éprouva-t-elle toutes les horreurs d'une dévastation sans frein ni retenue; ces barbares idolâtres ne sachant épargner ni l'individu sans armes, ni le sexe, ni l'âge, et livrant au feu tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Les villes fortifiées, elles-mêmes, succombèrent sous les efforts sans cesse renouvelés d'une armée aussi nombreuse. La seule ville de Troyes dut au courage de Saint Loup, son Evêque, une heureuse exception. Il n'en fut pas ainsi d'Auxerre; un même zèle anima Fraterne, mais il fut lâchement immolé, le 26 septembre, quand, aux pieds des barbares, il intercédait pour son peuple. Ce seul trait fait assez juger à quelles tribulations ce peuple, resté sans chef, se trouva livré. (16)

Dans cette invasion, sa misère a été d'autant plus grande, que ce qui sauva les autres contrées de la Gaule, tripla ses maux. Aëtius général des Romains, et Théodoric Roi des Visigoths, détrompés enfin de la double perfidie avec laquelle Attila les avait long-temps retenus tous deux dans l'inaction, avaient réuni leurs forces; et joints à Clodebaud, chef d'un parti des Francs, ils atteignirent l'ennemi au moment où il entrait dans Orléans. Attila audacieux mais prudent, ne voulut pas risquer une bataille décisive si loin du Rhin; et pour se ménager une retraite, si le sort des armes lui était contraire, il replia son

armée sur les pays qu'elle venait de ravager. Les alliés le suivirent, et de si près que, chaque jour, des engagements plus ou moins meurtriers eurent lieu entre leurs corps avancés et l'arrière-garde de l'ennemi; on se battit ainsi partiellement jusque dans les plaines de Châlons-sur-Marne; en sorte que l'Auxerrois eut encore à supporter toutes les fureurs des barbares poursuivis, et toutes les exigences de l'armée victorieuse.

Heureusement ces calamités furent ensuite tempérées parla sagesse de Ferréol, alors préfet de la Gaule; dont les historiens du temps célèbrent l'administration paternelle. Il allégea les impôts dans les régions qu'avait désolées la guerre, et répandit des secours sur celles où les maux avaient été les plus grands. Pendant les trente-cinq années qui suivirent le passage d'Attila, la Cité d'Auxerre paraît avoir été beaucoup plus heureuse et tranquille, que la plupart de celles qui l'entouraient; et qui déjà étaient devenues, comme je l'ai dit, la proie des barbares. Le royaume des Visigoths s'étendait jusqu'à la rive gauche de la Loire; celui des Bourguignons jusque et y compris l'Avallonnais; les Francs étaient maîtres du Nord de la France actuelle, jusqu'auprès de Paris. L'Empire ne conservait plus dans la partie septentrionale de la Gaule que les Cités de Soissons, Reims, Châlons-sur-marne, Troyes, Orléans, Sens et Auxerre (17). Mais AEgidius, né Gaulois, y commandait, comme maître de la milice, au nom de l'Empereur Majorien; et réunissant à un haut degré les talents d'un habile général et ceux d'un sage administrateur, il sut pendant long-temps protéger ces Cités contre les efforts de leurs dangereux voisins.

Aussi voit-on Marien quitter le Berry, sa patrie, et venir à Auxerre s'enfermer dans le monastère de Saint Côme, qui depuis porta son nom. Il y fut reçu par Alode qui, après l'assassinat de Saint Fraterne par les Huns, lui avait succédé dans l'épiscopat. On voit également que, du temps de Censoire, Evêque d'Auxerre après Alode, Sidonius Apollinaris, Evêque de Clermont, recommanda à celui d'Auxerre un Diacre qui s'y réfugiait avec sa famille.

Les Auxerrois et les autres peuples soumis à AEgidius étaient gouvernés par lui avec tant de sagesse et de modération, que leur sort fut envié par les Francs-Saliens. Le Roi de ceux-ci, Childéric, abusant, au contraire, du pouvoir souverain pour se livrer sans retenue à ses passions, se porta à un tel excès de libertinage que ses sujets révoltés le forcèrent à s'éloigner, et offrirent son trône à AEgidius. Celui-ci ne l'accepta que comme un dépôt, et pendant six années gouverna en même temps ce nouveau royaume, et les débris de l'Empire qui lui étaient restés. Ce temps écoulé, les sujets de Childéric, oubliant ses torts pour ne se rappeler que ses qualités, désirèrent son retour. La moitié de la pièce d'or, par lui laissée à ceux de ses sujets qui n'avaient pas cessé de lui être fidèles, lui ayant été rapportée, il reparut. AEgidius lui rendit son royaume (18), et conserva les Cités romaines, non pour l'Empereur Severus, qu'il ne voulut jamais reconnaître mais; comme en ayant la souveraineté, qu'à sa mort, en 464, il laissa à Syagrius son fils.

Celui-ci les posséda pendant vingt-deux années, et les maintint dans l'état de paix dont elles avaient joui sous son père. Doué des mêmes qualités que lui, il avait de plus que , s'étant rendu familières les diverses langues des barbares arrivés dans la Gaule, il était souvent consulté par les plus puissants d'entre eux, sur la législation romaine qu'ils admiraient, et dont il avait fait une étude approfondie. Par là il avait acquis dans leurs esprits une grande considération. Mais souvent la même cause a des effets contraires. Les mérites d'Aegidius lui firent occuper momentanément deux trônes; ceux de son fils l'ont fait descendre du sien. Plusieurs auteurs attestent qu'un des motifs qui déterminèrent Clovis à l'attaquer, a été l'éloge de Syagrius, dont on l'entretenait à chaque moment, et qu'il ne pouvait pas supporter. (19)

Ce Prince, en effet, ayant succédé , en 486, à Childéric son père, préleva à la conquête de la Gaule entière qu'il méditait, par déclarer la guerre à Syagrius. Une seule bataille décida entre ces deux souverains ; Syagrius fut vaincu et se réfugia chez le Roi des Visigoths ; mais il n'y trouva que perfidie ; il fut livré à Clovis, qui le fit mourir. C'est ainsi que la Cité d'Auxerre fut réunie aux autres conquêtes des Francs.

Je crois utile, avant de passer au nouvel ordre de choses qui en est résulté, de faire connaître quels étaient les mœurs, les habitudes des Auxerrois, leur langage, leur état, leurs droits civils et politiques , ainsi que la forme de leur administration, durant les derniers siècles que nous venons de parcourir. Ayant vécu , pendant 536 ans, sous les lois de Rome , ils en avaient contracté les mœurs , les habitudes et jusqu'à la langue. Les vestiges des habitudes gauloises qu'avaient conservées quelques Cités, surtout celles maritimes , s'étaient totalement effacés dans celle d'Auxerre. Traversée, comme je l'ai dit , par la plus grande voie de communication entre l'Italie, centre des deux grandes puissances civile et religieuse, et le milieu de la Gaule, ses habitants avaient eu plus de relations et d'alliances avec les Romains, et en comptaient un plus grand nombre parmi eux. Aussi dans tous les monuments de cette époque sont-ils appelés Romains.

L'uniformité de législation et d'ordre public établie alors dans toutes les Cités de la Gaule , fait très-parfaitement connaître ce qui existait dans celle d'Auxerre. Quoique le nombre des esclaves fut plus considérable que celui des hommes libres, ils étaient privés de tous droits civils et politiques; réputés propriété mobilière de leurs maîtres, ils habitaient avec eux, les suivaient à la guerre, Quelques-uns avaient des habitations séparées, où ils cultivaient les terres du maître ; d'autres exerçaient un métier, , dont il lui payaient tribu.

Les hommes libres étaient distribués en trois ordres. Le premier était composé des familles sénatoriales, c'est à dire, des descendants d'anciens Sénateurs, parmi lesquels étaient choisis les membres devant occuper les places vacantes dans le Sénat. Le second ordre se divisait en *Curiales* et *Possessores*. On appelait *Curialis* le citoyen qui possédait des biens fonds , et trouvait dans leurs

revenus des moyens suffisants pour vivre honorablement. Celui qui à des biens fonds joignait le négoce, ou une autre industrie, était simplement *Possessor*.

Le Sénat avait la haute administration de la justice, de la police et des finances; mais sous la direction d'un Comte, qui lui-même recevait les ordres du Duc ou Gouverneur résidant dans la métropole. L'appel des jugements du Sénat et du Comte était porté devant le Duc, et dans les causes très-graves devant l'Empereur. On suivait dans ces jugements les lois romaines recueillies sous l'Empereur Théodose II; ce nous appelons encore le code Théodosien. L'administration municipale était confiée à des citoyens toujours choisis parmi les *Curiales*; mais l'élection en était faite dans une assemblée de cette classe réunie au Sénat.

Ces officiers étaient appelés *Decuriones*. Ils exécutaient pour la police les règlements faits par le comte et le sénat. Ils étaient aussi chargés de recouvrer les revenus de l'Etat et les impôts; avec l'obligation d'en faire l'avance, s'ils ne les avaient pas reçus dans le délai qui leur était fixé.

Les revenus de l'Etat consistaient dans les fermages des biens fonds qui, lors de la conquête, avaient été attribués à l'Empire, ou qui lui avaient été dévolus depuis par confiscation ou déshérence. Un impôt direct, appelé *jugeratio*, était assis sur tous les fonds de la Cité, dont un cadastre donnait l'étendue et le possesseur. Cet impôt était fixé par chaque arpent à une quotité réglée pour une période de quinze années. L'annonce de la quotité s'appelait *indictio*. Elle était supposée invariable pour cette période; mais dans toutes les circonstances où les agents du fisc la jugeaient insuffisante, ils y faisaient une addition qu'on nommait *Super-indictio*. Un second impôt, sous le nom de *Capitatio*, se percevait sur tous les citoyens, et par tête. Cependant à l'égard des fortunes modiques, plusieurs individus n'étaient comptés que pour une tête. La Cité entretenait, en outre, une milice commandée par un officier indépendant des autorités civiles, et qui ne pouvait être employée que conformément aux instructions de l'Empereur.

Mais au-dessus de tous ces pouvoirs, s'élevait, depuis Théodose le grand, la puissance de l'Evêque. Chef de la religion, sa supériorité ne s'étendait pas seulement sur le Clergé, elle planait sur tous les habitants du Diocèse; qui, dans beaucoup de cas, pouvaient être traduits à sa juridiction. Ceux qu'il excommuniait, de quelque rang qu'ils fussent, encouraient la mort civile, s'ils n'obtenaient pas l'absolution dans le délai qui leur était prescrit. Il devenait l'arbitre souverain du sort des esclaves et des criminels qui s'étaient réfugiés dans les Eglises. Les lois impériales l'établissaient tuteur des veuves et des orphelins; lui conféraient le droit de réviser les jugements des Tribunaux laïcs; d'en suspendre l'exécution, et même, dans certains cas, de les reformer. Ce pouvoir immense, aidé de l'empire que la religion, alors, obtenait sur tous les esprits, n'eut presque jamais que des effets salutaires; parce qu'il n'était confié qu'avec l'assentiment du peuple sur lequel il devait être exercé, et non imposé à ce peuple par les grands, comme nous le verrons par la suite.

- (1) Sous Aurelien , il y eut un instant de persécution , mais elle ne fit de victimes que dans la partie du diocèse appelée Puysaie ; où Saint Prix et ses compagnons furent massacrés par les habitants d'un village qui , depuis , a porté le nom de Coucy-les-Sainls. Mem. De Lebeuf , t. I , p. 41
- (2) V. Gibbon , Hist. de la décadence et de la chute de l'Empire romain, Trad. de Guizot ; et les auteurs cités ; t. 2 , p. 219.
- (3) Cela doit s'entendre de la ville celtique. Cette église a, depuis, porté le nom le Saint-Pèlerin.
- (4) Hist. du Bas Empire, t 2, p. 393.
- (5) V. la notice de l'Empire , publiée par le P. Sirmond.
- (6) Du mot *armor* mer.
- (7) L'abbé Dubos, t. 1 , liv. 2 , chap. 3 , 5 et 9, prétend que cette république résista très-long-temps aux efforts des Romains , et se soutint jusqu'à la conquête du pays par Clovis ; il prétend même que la province Sénonaise est une de celles dont l'opposition a été la plus longue: pour Auxerre, le contraire est prouvé par le voyage de Saint Germain à Arles. (V. ci-après p. 56.) D'ailleurs Montesquieu (Esprit des lois , tom. 3, liv. 38 , chap. 24) , et Gibbon (trad. de M Guizot, t. 6., p. 126) traitent de jeux d'imagination la plupart des assertions de Dubos sur ce sujet.
- (8) V. Dubos, t. 1., liv. 2 , chap. 3, p. 340, edition de 1742, aug. Thierry , lettres sur l'Hist. de France, lettre X , p. 181 , notice 1.
- (9). En 370, Saint Martin , témoin à Rome de cette vie entièrement consacrée à la prière et au travail, l'avait établie; et s'y était adonné lui-même près de Poitiers, dans le premier monastère qu'aient eu les Gaules (2),
- (10) Hist. Ecclesiast. t . 3 , p, 318, edit. in-4° de 1720
- (11) *ibid.* p. 616.
- (12) Hist. de la conquête de l'Angleterre, par les Normands., Aug. Thierry , t. 1 ,p. 53.
- (13) De Britt. ecle. primordii , p. 333 V. aussi Beda , hist. liv. I, cap. 20 ; Grégoire le Grand, en ses Morales sur Job, lib. 27 , cap. 6 ; les Bollandistes , t. 7., Julii, p. 55, qui citent le P. Pagi, en ses annales; Lebeuf, mém. t. 1, p. 55 ; Vita Sancti-Lupi, Boll. 29 Jul.; Vita Sancti-Germani, cap. 22 ; hist, d'Angleterre par D.Lingard, trad. tom. 1 , p. 96.
- (14) V. ci après p. 67.
- (15) Const. vita Sancti-Germani , lib xi , cap .3, hist. eccles. in-4° t.6, p. 275.
- (16) Cordemoi , hist.de France, t. 1, p. 117.
- (17) Cordemoi , t. i , p. 132,
- (18) Plusieurs auteurs supposent que Childéric ne put reprendre son royaume sur AEGIDIUS, qu'en lui faisant la guerre ; L'abbé Dubos prouve disertement le contraire , liv. 3 , chap. 4.
- (19) Sid. Apol. ip. 5, lib. 5 ; ep. 8 , lab. 8 ; Dobos , liv. 4 , chap. 1